

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 49
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil quinze, le samedi 14 novembre à 17h00, le Conseil Municipal de la commune d'Oulles en Oisans, dûment convoqué le 09 novembre, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur GIRARD Stéphane, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 7

PRESENTS : → M. GERARD Stéphane - NICOLASSI Florence BOS Edouard
HUSTACHE Patrick. JORCIN Michel. PARISET Gene
Mme GORRENOZ Clotilde
Absent :

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Renouvellement du bail – Gîte Le Cornillon

Monsieur le Maire soumet la demande de renouvellement de location non meublé du gîte Le Cornillon de Monsieur et Madame GORAIEB et ce pour un loyer mensuel de 200 euros. Mr et Mme GORAIEB s'engagent à prendre à leur charge tous les frais inhérents à cette location, à savoir l'abonnement EDF, l'eau et les assurances correspondantes au logement. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de location.

La délibération est reguise, et le bail
actuel reconduit.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

LE Maire,
GIRARD Stéphane

